

mySIG – tract + même du jour [PDF+PNG]

mySIG Une catastrophe qui mine toujours le moral

Constat partagé avec la Direction :

- Un logiciel qui dysfonctionne, ne répondant ni aux besoins techniques ni aux exigences de sécurité.
- Des problèmes importants avec le développeur, sans clause dans le contrat permettant des pénalités.
- Une équipe SIG nationale qui se met en place mais sans solution immédiate.
- mySIG ne survivra pas plus de trois ans et devra être remplacé.

Parmi les quatre solutions étudiées, la plus pertinente a été choisie, sans priorité donnée aux coûts mais avec deux ans de développement nécessaire. Une volonté affichée de mieux préparer l'avenir pour ne pas reproduire les mêmes erreurs. Ces progrès techniques et organisationnels, bien que prometteurs, signifient encore plusieurs années avant de retrouver une situation acceptable. Le droit d'alerte reste plus que jamais nécessaire. En décembre 2022, les élus du CSE central ont lancé un droit d'alerte concernant les Risques Psycho-Sociaux (R.P.S.) graves liés au nouveau SIG. Malgré la prise de conscience des problèmes techniques, la direction reste sourde au besoin d'un suivi pour atténuer le stress, le mal-être et la lassitude des utilisateurs. Ceux qui n'ont pu échapper à mySIG continueront de souffrir jusqu'à son remplacement. [Téléchargez notre image "même du jour mySIG"](#)

